Villeneuve info

Au cœur des marais

Connaissez-vous les marais qui nous entourent ?
Page 4

Renaturation du marais
Page 5

France Services au plus près des habitants
Page 9

N°446
JANVIER 2023

Le journal de Villeneuve-les-Salines et du Petit-Marseille ▪ collectif-asso-larochelle.fr

Journal réalisé avec le concours financier de :

cget

Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Ville de La Rochelle

Adieu à 2022 et Meilleurs Vœux à 2023

La fête de l'Hiver du 14 décembre fut un succès et a clôturé en beauté l'année qui vient de s'achever. 2022 fut riche en événements de toutes sortes qui ont attiré la foule, bien au-delà de Villeneuve : les 50 ans de la fête de la Saint-Jean en premier lieu, le festival Vite La Scène, … Les chantiers de démolition et de construction se sont poursuivis et donnent au quartier un coup de neuf qui était bien nécessaire. Et ce n'est pas fini ! D'autres projets sont en cours et vont peut-être se concrétiser en 2023… Le marais se transforme et se végétalise. Le service nature et paysage répond à vos interrogations (voir dossier page 4 à page 8).

Villeneuve s'enrichit d'un espace ouvert à tous : France Services (page 9).

Il faut maintenant préparer 2023 : une excellente occasion de rassemblement autour de la galette des rois au cours duquel les vœux seront échangés. Mais, d'ores et déjà, l'équipe du Villeneuve info vous présente leurs vœux les plus sincères : de la bonne humeur en ces temps plutôt moroses sera la bienvenue, des rires et des chansons autour des Scènes Ouvertes et partout chez vous et dans les rues. C'est un vœu pieux mais laissons la joie rayonner en nous et tout autour de nous et accueillons cette année 2023 avec optimisme et enthousiasme.

Bonne lecture,

L'équipe du journal

N° 446
JANVIER 2023

Directeur de la publication pour la coprésidence : Chantal Chalard
Rédaction : Chantal Chalard, Annemarie Crespi, Michèle Grosset-Grange, Anaïs Hernot, Daniel Métayer, Emma Bouchereau, Bernard Nadal
Animation : Clémence Geoffroy, Gabriel Morell y Alcover, Louis Loussouarn, Jérôme Ribardière, Flora Parpay.
Secrétariat : Élise Salvetti
Maquette : Emma Bouchereau et Flora Parpay
Photo : Crystal Objectif
Légende : Soleil couchant sur le marais de Villeneuve

Impression : Imprimerie Rochelaise
ISSN 0290-0130 La Rochelle.
Tirage : 4500 ex. - **Distribution :** 95 bénévoles.

Collectif des associations de Villeneuve
Place du 14-Juillet, La Rochelle
Tél. : 05 46 44 41 60
contact@collectif-asso-larochelle.fr
www.collectif-asso-larochelle.fr
www.televilleneuve.fr

Sommaire

4 QUARTIER
• Connaissaisez-vous les marais qui nous entourent ?

5 QUARTIER
• Renaturation du marais : Qu'en pensent les habitants ?

6 QUARTIER
• Renaturation du marais (suite)

7 QUARTIER
• Règlementation du marais

8 QUARTIER
• Conclusion du questionnaire

9 ASSOCIATION
• France Services au plus près des habitants

10/11 BRÈVES

12 AGENDA

Connaissez-vous les marais qui nous entourent ?

Ce numéro donne une large place aux marais et à leur renaturation. Mais qu'en est-il de leur histoire au fil des années ?

Historiquement, aux pieds des tours de Villeneuve, la plage… Sur cette zone de près de 200 hectares, il y a bien longtemps, s'ouvrait une large baie marine.
Au Moyen Âge, on ne parlait pas d'or noir (le pétrole) comme aujourd'hui, mais d'or blanc : le sel, produit rare donc précieux pour commercer avec le nord de l'Europe notamment. Alors, patiemment, l'homme a façonné ce territoire en créant une architecture de terre et d'eau, les bossis (ou talus) séparant les parcelles de faible profondeur. Ainsi, l'eau s'évaporait facilement et permettait une collecte aisée du sel. Les marais salants représentaient ⅕ de la surface totale de chaque marais. Cette activité, longtemps prospère, a lentement décliné au fil du temps pour disparaître complètement dans les années 30.

En 1962, le barrage de la Moulinette déconnecte le marais de la mer. À partir de cette date, les marais salants sont devenus des pâtures pour les fermes environnantes.

En 1970, l'exode rural et l'industrialisation, ont rendu l'urbanisation nécessaire. Les marais sont partiellement remblayés pour permettre la construction de la cité, le reste étant laissé à l'abandon.

Face au réchauffement climatique et à la prise de conscience écologique, la nature doit reprendre ses droits. Une ZNIEFF (zone naturelle d'intérêts écologique, faunistique et floristique) est créée sur 82 hectares, ce territoire revêt un intérêt tout particulier. Il constitue un puits de carbone bleu : les végétaux, les micro-algues et le phytoplancton captent et stockent le CO_2.
Aujourd'hui, les travaux de renaturation engagés sur le marais s'inscrivent comme un élément déterminant dans le plan « La Rochelle Territoire Zéro Carbone en 2050 ».
Désormais, l'histoire confère au marais un nouveau rôle, à nous d'en être les gardiens et les garants en le respectant pour le bien des générations futures.

Pour en savoir plus sur l'histoire du marais

Texte : Chantal Chalard et Daniel Métayer
Photo : Crystal Objectif

Renaturation du marais

La restauration écologique du marais est terminée depuis fin 2021.
Villeneuve info a créé et soumis un questionnaire à un panel de 54 habitants au hasard de rencontres dans le marais et sur le marché. Nous avons ensuite rencontré le service nature et paysage de la ville qui pilote le chantier de restauration du marais et gère le site, afin de recueillir ses réactions aux résultats de cette enquête.

Les travaux de renaturation du marais sont terminés depuis un peu plus d'un an. Que pensez-vous du résultat global ?

*Très satisfaisant **19%** – Médiocre **50%***

Service Nature et Paysage (SNP) : Comme tout chantier de restauration écologique, il y a un temps de « cicatrisation » nécessaire au retour spontané de la nature. Il ne s'agit pas d'un parc paysager où le chantier est rendu fini. Deux ans après le terrassement, les nouvelles berges et bassins sont déjà tous de nouveau végétalisés. Le rendu est plutôt réussi, comme en témoignent la grande fréquentation du site par la faune, les marcheurs, les randonneurs. Ce succès se retrouve dans les diverses présentations sur site ou à travers la France. L'arrivée de plantes invasives est quasiment inévitable sur ce genre de chantier. Il y en avait déjà sur le marais (Baccharis, jussie) et les nouvelles seront gérées afin de contenir leur développement. Le ruisseau de la Moulinette a retrouvé un cours adapté à son faible débit naturel. Les travaux ont pu y compromettre la pêche mais cette activité a été prise en compte sur le lac en partenariat avec la Fédération de pêche et l'Office Français de la biodiversité.

Quel est, parmi les items suivants, celui qui vous semble le plus réussi ?

*La maîtrise de l'eau **25%** – La protection de la faune et la flore **38%** – Ne sait pas **37%***

Commentaire d'habitants
Il n'y a plus d'eau dans le lac, plus de pêche possible, besoin de nettoyer, plantes invasives.

SNP : Grâce aux travaux et aux nouveaux ouvrages hydrauliques, les bassins restent désormais en eau suffisamment longtemps pour que les espèces protégées du marais puissent de nouveau s'y reproduire chaque année de février à juillet. C'était l'objectif principal du chantier : protéger la faune et la flore patrimoniale du marais. Les premiers résultats des suivis scientifiques sont très bons, avec par exemple la naissance d'une vingtaine d'échasses et d'avocettes lors des deux premières années, même si les sites utilisés ont varié selon les conditions météo de chaque année. En 2022, nous avons pu observer les premières nichées sur les nouvelles berges des lacs de Villeneuve. L'objectif n'est pas de maintenir le marais en eau toute l'année, l'assèchement estival permet l'entretien des bassins.

La Moulinette est pratiquement à sec aujourd'hui, à votre avis quelle en est la cause ?

*La sécheresse **13%***
*Les travaux de remblayage effectués **13%***
*Les deux **69%** – Ne sait pas **5%***

SNP : L'année 2022 a été très particulière avec une sécheresse qui n'avait pas été vue depuis près de 50 ans (1976) et cela partout en France. Les restrictions d'eau, occasionnelles en été, ont été prolongées jusqu'à fin novembre en raison du manque de pluie exceptionnel. En 2021, année « normale », la Moulinette avait coulé, même en été, dans son nouveau lit. Avec les travaux, la Moulinette a retrouvé les caractéristiques d'un cours d'eau naturel nécessaire à son équilibre : on ne l'empêche plus de s'écouler en été et il n'y a plus d'obstacles à la circulation de la faune aquatique. Alors que le niveau était maintenu artificiellement haut en été et bas en hiver, il varie maintenant en fonction de la saison et du débit. En cas de sécheresse exceptionnelle, ce petit fleuve de 7 km, avec un débit estival moyen de 12 litres par seconde, peut s'assécher sur certaines sections. Le nouveau lit donne à la Moulinette, comme à n'importe quel cours d'eau naturel, un lit adapté à la saison et au débit en accord avec la Fédération de Pêche et l'Office français de la biodiversité.

Le niveau d'eau des lacs semble être en baisse et cela a un impact sur la vie des espèces animales notamment des poissons :

*Vrai **80%***

SNP : Les deux lacs n'ont pas connu la même situation.
Concernant le lac Ouest, le fonctionnement hydraulique n'a pas été modifié. Il est toujours alimenté, comme depuis sa création dans les années 70, par les eaux urbaines de ruissellement du quartier (parkings, rues, toitures). Quand il ne pleut pas, il n'y a pas d'eau, ce qui explique en 2022 la mortalité de poissons observée sur ce lac (165 poissons morts sortis du lac).
Pour le lac Est, la Moulinette était auparavant déviée pour maintenir son niveau estival. Désormais, elle n'est plus alimentée que par les eaux de ruissellement préservant ainsi la Moulinette en termes de qualité et quantité d'eau. Malgré la sécheresse extrême en 2022, le lac Est est resté en eau et il n'y a pas eu de mortalité anormale de poissons.
La pêche reste autorisée en « *no kill* » (remise à l'eau des poissons). Les carpistes sont particulièrement satisfaits des pontons installés.

Réglementation du marais

Le saviez-vous ? Une réglementation dans le marais a été mise en place pour des raisons écologiques et d'ordre pratique. Voici de plus amples informations.

Connaissez-vous les principales consignes ou interdictions ?

*Oui **75%***

L'accès à certaines zones du marais est réglementé, à la fois pour les piétons, les cyclistes et les chiens. Cela vous paraît-il nécessaire ?

*Oui **69%***
*Ne se prononce pas **13%***

SNP : La réglementation est adaptée aux enjeux. Comme partout sur le territoire de la commune, la présence des chiens est réglementée. En effet, ils ont un impact négatif même hors période de nidification et compromettent la reproduction des oiseaux migrateurs. D'autre part, les chiens errants sont la principale cause de mortalité des oisillons d'eau dans le marais. Les chiens en laisse sont autorisés tout le long de la Moulinette côté Villeneuve. Dans la zone centrale où les enjeux sont les plus importants, les chiens ne sont pas autorisés même en laisse.
La réglementation pour les vélos suit le même schéma : interdits dans la zone centrale, laissant 80% des chemins accessibles aux chiens en laisse et aux vélos.

Commentaire d'habitants
Adapter la réglementation dans le temps.

SNP : Il est déjà compliqué de faire respecter ces règles (même si cela s'améliore), mais ce serait impossible si elles étaient changeantes au gré des saisons.

De nombreuses personnes ne respectent pas cette réglementation. Pensez-vous que les panneaux de signalisation qui ont été installés sont bien affichés et placés aux bons endroits ? (Selon d'où l'on vient, les panneaux existent ou n'existent pas.)

*Non **69%***

SNP : Des panneaux plus visibles ont été installés courant novembre, d'autres ont été apposés sur les chicanes aux entrées de la zone centrale du marais.

Commentaire d'habitants
Mettre des poubelles pour inciter le public à ne pas jeter au sol.

SNP : Comme dans tous les espaces naturels de France, le fait d'en installer ne fonctionne pas. On trouve des déchets au pied des poubelles, c'est un problème d'éducation et de savoir-vivre, pas de mobilier urbain. Dans un espace naturel on remporte ses déchets (on a été capable de les apporter pleins, on peut les remporter vides).

Commentaire d'habitants
Prévoir un parking pour les personnes qui ne sont pas du quartier.

SNP : Les entrées principales sont clairement désignées pour bénéficier des parkings existants (environ 50 places) sans avoir à en créer davantage (places de parking de Carottes et Coccinelles et des terrains de sport de Robespierre côté Villeneuve, de la rue des Peupliers, rue Démeocq côté Tasdon). Côté centre-ville, l'accès se fait en 10 min à pied par la passerelle de la gare, donc plus besoin de venir en voiture ou en bus.

L'entretien du marais est-il prévu et réalisé ?

SNP : Le service nature et paysage assure la gestion et l'entretien du marais. Plusieurs équipes de scientifiques assurent des suivis (évolution de phytoplancton, de la macro-faune benthique, du peuplement des poissons et suivi des flux CO_2) dans le cadre de divers projets (La Rochelle Territoire Zéro Carbone, PAMPAS : https://pampas.recherche.univ-lr.fr/). La LPO suit l'évolution du peuplement des oiseaux.

Conclusion du questionnaire

Le ressenti est globalement assez négatif pour un investissement jugé considérable (cette parole est revenue assez régulièrement).

SNP : Si on regarde le résultat de la première question de ce questionnaire, c'est 50/50 pour les personnes interrogées. À savoir, le coût du chantier est de 6 € le m² pour les 84 hectares ; une route c'est 1 000 € le m². Le projet de restauration du marais de Tasdon est un projet exemplaire au niveau national, conciliant des enjeux de conservation de la biodiversité patrimoniale et des enjeux urbains. S'il est très apprécié par les visiteurs qui ne connaissaient pas les grands étangs constitués lors de la création de Villeneuve, une partie des habitants étaient attachés à ce paysage et appréciaient sa biodiversité, même si ce fonctionnement était artificialisé.
Le projet de renaturation n'a pas consisté à recréer le fonctionnement d'avant 1970, devenu obsolète avec l'évolution de la ville. Les objectifs sont la maîtrise de la gestion de l'eau, le maintien de la faune du marais et la recomposition des formes des bassins pour restituer les fonctions écologiques (l'alimentation, la reproduction, le gîte, etc.). C'est pour cela que le projet a été soutenu à 60 % du budget total par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région, l'agglomération, l'Europe et la commune d'Aytré. La Région a également donné son accord de principe pour que le marais de Tasdon (au moins sa zone centrale) devienne une nouvelle réserve naturelle régionale au regard de sa richesse écologique. Le marais est aussi sur la liste de la Préfecture pour rejoindre les futures zones de protection forte prévues pour conserver la biodiversité à l'échelle nationale dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées.

Questionnaire : Daniel Métayer et Bernard Nadal / Photos : Crystal Objectif / Illustrations : Flaticon

France Services au plus près des habitants

Lundi 5 décembre, l'espace France Services a ouvert ses portes à Villeneuve à côté de la Poste.

De plus en plus, les administrations ont une amplitude d'ouverture restreinte, ce qui nous oblige à faire nos démarches en ligne. Or, la pratique du numérique n'est pas forcément acquise pour tout le monde. L'espace France Services facilite l'accès aux services publics et permet à chacun d'effectuer les formalités du quotidien en matière de santé, famille, retraite, droit, logement, impôts, recherche d'emploi. Aller dans un seul lieu pour accéder aux services de la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse primaire d'assurance maladie, la Poste, la direction générale des Finances publiques, les ministères de l'intérieur et de la justice, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole, l'Agence nationale des titres sécurisés, Pôle Emploi, c'est ce que vous propose France Services.
Elisa et Naïm, agents de mairie, ont suivi une formation avec ces différents partenaires pour vous accompagner dans vos démarches.

France Services
Proche de vous au quotidien

Heures d'ouverture
Lundi, jeudi : 14h-17h
Mardi, mercredi, vendredi :
9h-12h et 14h-17h

Renseignements
Tél : 05 46 51 50 90
Adresse : sous la mairie de proximité

Texte : Chantal Chalard
Photo : Collectif des associations
Illustration : Flaticon

Fête de l'Hiver

La fête de l'Hiver du 14 décembre fut un succès et a clôturé l'année en beauté ! Merci aux associations : ADEI, Afev, ALPMS, Centre Social, Comité de quartier du Petit-Marseille, Contes Actes, Ejiarts, Épilepsie France 17, l'Étoile Maritime FC, KPA, Unu Mundo et à la mairie de La Rochelle. Merci à la compagnie Les Anges de Passage et au magicien Stéphane Atlas. Enfin, merci à vous, d'être venu si nombreux !

En 2023, le Centre Social célèbre ses 50 ans !

Fondé en 1973, le Centre Social de Villeneuve-les-Salines s'engage depuis maintenant 50 ans auprès des habitants du quartier. Lieu d'animation sociale et culturelle, ouvert à tous, chacun peut y trouver des activités et des services dans des domaines variés : insertion, loisirs, garde d'enfants, etc. Pour souligner cet anniversaire, un temps fort vous sera proposé au cours de l'année. Une occasion de célébrer ensemble 50 ans d'engagement au cœur du quartier.
Plus d'informations sur la page Facebook du Centre Social : facebook.com/CentreSocialVls.

Participez à des ateliers d'expression artistique

Envie de bouger et de vous engager sur un projet ? Relaxation, arts plastiques, expression corporelle, prenez part à différents ateliers conviviaux et gratuits, lors d'une action collective, tous les jeudis de janvier à avril, organisés par le Centre Social de Villeneuve-les-Salines, le CCAS de la Rochelle et les assistantes sociales du Département de la Charente-Maritime.

De nouveaux ateliers thématiques vous seront proposés dans un cadre convivial, où vous pourrez laisser s'exprimer votre créativité ou tout simplement vous laisser guider vers une découverte de différents arts. Ateliers gratuits. De janvier à avril. Inscriptions auprès de Christelle Despretz, référente du Pôle Santé & Bien-Être - 05 46 44 10 44. Places limitées.

Conseil citoyen : aménagement du parc Lavoisier et mobilité douce sur les trajets maison, école et périscolaire

Favoriser le transport à vélo de vos enfants sur les trajets maison – école – ACM vous intéresse ? Vous avez envie de participer à une réflexion sur des aménagements possibles du parc Lavoisier ? Parce que des problématiques individuelles peuvent trouver des solutions collectives, des ateliers d'échange et de réflexion se tiendront sur ces deux sujets lors d'une prochaine réunion du Conseil citoyen, jeudi 12 janvier de 18h30 à 20h30 au Centre Social de Villeneuve-les-Salines.
Pour participer ou avoir plus d'informations, contactez-nous à ConseilCitoyen@csvls.org

Création sonore d'anticipation : Villeneuve 2050

Chaque année, le Festival La Rochelle Cinéma pose ses valises dans le quartier le temps d'un tournage. Réalisateurs et réalisatrices viennent rencontrer les habitants pour créer ensemble un petit film ! En 2022, nous avons accueilli Élise Picon. La création sonore réalisée avec un groupe de bénévoles sera présentée ce samedi 28 janvier à la Médiathèque (voir agenda). Vous pourrez y découvrir le projet et avoir des informations pour participer à la création 2023.

Association des Parents d'Élèves (APE) de Lavoisier

Pour pouvoir faire une belle fête d'école 2023 avec l'école Lavoisier maternelle et élémentaire, l'APE a créé un groupe de parents d'élèves pour discuter des différentes idées et suggestions. La fête de l'école aura lieu le 30 juin 2023 à partir de 15h30.
Mail : ParentsDelevesLavoisier@gmail.com
WhatsApp : « Mission fête de l'école »

Des actions sont mises en place pour récolter des fonds pour faire une belle fête d'école pour les enfants :

- Brioche des rois : vente de brioches des rois dans la semaine du 9 au 13 janvier ;
- Vente de chocolats pour Pâques : précisions à venir.

Agenda du mois

Tous les mercredis

• **Cycl'occase :** Atelier avec Tony, de 8h à 12h à la Régie de quartiers Diagonales (41 avenue Danton, 17000 La Rochelle).

Mercredi 4 janvier

• **Le rendez-vous Tricot :** Rencontre autour des arts du fil : tricot, crochet, broderie… Entrée libre dans la limite des places disponibles. Dès 14h à la Médiathèque.

• **Le petit cinéma :** À 14h30, la Médiathèque diffuse des films destinés aux enfants à partir de 6 ans et aux adolescents. Sur inscription.

Jeudi 5 janvier

• **Collectif mensuel :** Instance de création de projets et d'engagement pour la vie de quartier ! Ouvert à toutes et tous. 18h30 à la salle des fêtes.

Vendredi 6 janvier

• **Commision École du Bénévolat.** À 10h à l'Agora.

Samedi 7 et dimanche 8 janvier

• **Loto Football Club Atlantique :** samedi à 20h30 (ouverture des portes à 18h) et dimanche à 14h30 (ouverture des portes à 12h) à la salle des fête.

Buvette et restauration sur place. Renseignements aux 06 50 23 91 00

Dimanche 8 janvier

• **Contes Actes : Goûter conté :** rendez-vous à 16h à la salle de la Cheminée, rue du Prado, Petit-Marseille. Pour tout public, gratuit.

Mercredi 11 janvier

• **Club lecture : L'éclat de lire :** Un moment pour partager et échanger autour des livres, et découvrir nouveautés et coups de cœur avec l'équipe de l'espace adulte de la Médiathèque. À 14h30. À partir de 14 ans. Sur inscription.

• **P'tites histoires pour p'tites z'oreilles ! :** Des histoires à partager, des contes à savourer, des livres à déguster, des comptines à écouter, pour les tout-petits et leurs parents. Sur réservation. Pour les 3-6 ans. 10h30 à la Médiathèque.

• **Le petit cinéma :** À 14h30, la Médiathèque diffuse des films destinés aux enfants à partir de 6 ans et aux adolescents. Sur inscription.

Jeudei 12 janvier

• **Conseil citoyen :** 18h30 à 20h30 au Centre Social de Villeneuve-les-Salines.

Samedi 14 janvier

• **Rencontre musciale :** Découverte d'instruments de musique du monde, à travers les créations sonores de Samuel Numan, musicien voyageur et multi-instrumentiste. À 10h30 à la Médiathèque. Tout public. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Mardi 17 janvier

• **Vœux du maire :** 16h à la salle des fêtes.

Mercredi 18 janvier

• **Table de librairie : Tous les goûts sont dans la lecture :** En collaboration avec la librairie Gréfine, Marielle Debarre (La Fée Lire & Délire) présente les dernières parutions des coups de cœur BD et manga. Chacun est invité à participer aux achats de la Médiathèque. À 14h30 à la Médiathèque. Pour les familles et enfants de 6 à 14 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Jeudi 19 janvier

• **Contes Actes : Contes à la cheminée :** À 18h30 à la salle de la cheminée, rue du Prado, Petit-Marseille. Pour tout public, gratuit.

Mercredi 25 janvier

• **Atelier du musée des Beaux-Arts : Muses & merveilles :** Initiation à l'art abstrait par une immersion colorée, un graphisme spontané et le jeu du hasard. Animé par Suzelle Corvaisier, médiatrice des Musées d'Art et d'Histoire de La Rochelle. À 14h à la Médiathèque. À partir de 6 ans. Sur inscription.

Jeudi 26 janvier

• **Vie Quotidienne de Quartier :** 14h30, à l'Agora, place du 14-Juillet. Renseignements au Collectif des associations au 05 46 44 41 60.

Samedi 28 janvier

• **Création sonore d'anticipation : Villeneuve 2050**

En 2050, l'océan menace d'inonder La Rochelle, l'État ordonne d'évacuer la ville. Les habitants de Villeneuve-les-Salines décident de rester coûte que coûte. Une oeuvre imaginaire réalisée par les habitants de Villeneuve-les-Salines et Élise Picon (2022, 16 min), suivie d'un échange avec la réalisatrice. En partenariat avec le FEMA La Rochelle. À 14h30 et 16h à la Médiathèque. Tout public. Entrée libre dans la limite des places disponibles.

• **Rencontre autour de la BD : Lire en bulles :** En collaboration avec la librairie Gréfine, Marielle Debarre (La Fée Lire & Délire), présente les dernières parutions et coups de cœur BD. Chacun est invité à participer aux achats avec les bibliothécaires. À 10h15 à la Médiathèque. Public adulte et adolescent, à partir de 14 ans. Sur inscription.

• **P'tites histoires pour p'tites z'oreilles ! :** Des histoires à partager, des contes à savourer, des livres à déguster, des comptines à écouter, pour les tout-petits et leurs parents. Avec un intervenant. Sur réservation. Pour les 0-3 ans. À 10h30 à la Médiathèque.

Jeudi 2 février

• **Collectif mensuel :** Instance de création de projets et d'engagement pour la vie de quartier ! Ouvert à toutes et tous. 18h30 à la salle des fêtes.

Samedi 4 février

• **Théâtre : Valdinguer sous la lune – Épisode 2 :** Trois autrices, trois générations, trois écritures et voix singulières évoquent l'amour, le désir, le temps qui passe, la traversée de paysages immenses… Avec Claudie Landy, Camille Juhel et Marie Lorioux. À 15h à la Médiathèque. Public adulte. Sur réservation.

Dimanche 5 février

• **Contes Actes : Goûter conté :** rendez-vous à 16h à la salle de la Cheminée, rue du Prado, Petit-Marseille. Pour tout public, gratuit.

Agenda sportif

Agenda sportif disponible sur
collectif-asso-larochelle.fr